

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

RÉUNION D'INFORMATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE TERMINALE : 22 JANVIER 2022



Les réunions prévues au lycée

- ➔ Mercredi 2 février et jeudi 3 février : présentation CPGE littéraires
- ➔ Jeudi 3 février : intervenants ambassadeurs
- ➔ Jeudi 10 février : intervention du CFA
présentation CPGE ECG
et D1



Les réunions virtuelles et les mini-stages

- ➔ Jeudi 20 janvier : présentation parcoursSup
université Gustave Eiffel
- ➔ Mercredi 26 janvier : les BUT
- ➔ Samedi 12 février : portes ouvertes université
Sorbonne Paris Nord
- ➔ ~~Immersion à l'université Gustave Eiffel~~



Les fondamentaux de ParcoursSup

- ➔ **Le calendrier ParcoursSup**
- ➔ **Les points importants**

Le calendrier 2022 en 3 étapes

Début Nov. 2021 > Janvier 2022
**Je m'informe
& découvre les formations**

1

Nov.

Déc.

Janvier
2022

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

20 Janvier 2022 > 29 Mars 2022

Je formule mes vœux
Jusqu'au 7 Avril
Je finalise mon dossier

2

Mardi 29 Mars 2022 :
Dernier jour pour formuler
mes vœux

2 Juin 2022 > 15 Juillet 2022
**Je reçois les réponses
des formations & je décide**

3

Les engagements de Parcoursup

- > **L'exhaustivité** : Parcoursup vous permet de découvrir toutes les formations supérieures, y compris en apprentissage qui sont reconnues par l'Etat, c'est-à-dire contrôlées. Plus de 19 500 formations référencées
Chaque formation est présentée sous la forme d'une fiche synthétique qui regroupe des informations claires et détaillées.
Notre objectif : vous aider à découvrir des formations, à comparer, à vous repérer et à faire vos choix
- > **La simplicité** : Parcoursup simplifie vos démarches pour vous permettre de vous concentrer sur votre projet
Parcoursup, c'est une procédure dématérialisée, 1 calendrier unique et lisible, 1 seul dossier à constituer
- > **La liberté de choix** : Parcoursup vous permet de choisir les formations qui vous intéressent
Vous formulez vos vœux sans avoir à les hiérarchiser
Vous choisissez en fonction des propositions d'admission que vous recevez, à partir du 2 juin 2022
Ce n'est pas Parcoursup qui choisit votre affectation : les responsables des formations examinent votre dossier, font des propositions auxquelles vous répondez. Le dernier mot appartient toujours au candidat

Les engagements de Parcoursup

- > **La transparence, parce que c'est utile pour vous permettre d'affiner votre projet et d'estimer vos chances**
Toutes les formations publient sur Parcoursup leurs critères d'examen, c'est-à-dire ce que les enseignants réunis en commission d'examen des vœux prendront en compte pour examiner les candidatures. Parcoursup vous garantit la possibilité de demander à la formation dans laquelle vous n'avez pas été admis les motifs de la décision prise.
- > **L'accompagnement personnalisé tout au long de la procédure, pour vous aider**
Vous n'êtes pas seuls face au choix : vous êtes accompagné, au lycée, via la plateforme, pour élaborer votre projet, faire des vœux, choisir votre formation. Si vous n'avez pas reçu de proposition, les recteurs vous proposent un accompagnement pour vous aider.
- > **La prise en compte de votre profil pour plus d'égalité des chances**
Parcoursup met en œuvre des actions pour l'orientation des lycéens boursiers, professionnels ou technologiques. Parcoursup prend en compte les situations de handicap et promeut le développement des parcours personnalisés (Oui-Si) pour favoriser la réussite des étudiants

Parmi les 19 500 formations dispensant de diplômes reconnus par l'Etat, y compris des formations en apprentissage, disponibles via le moteur de recherche de formation :

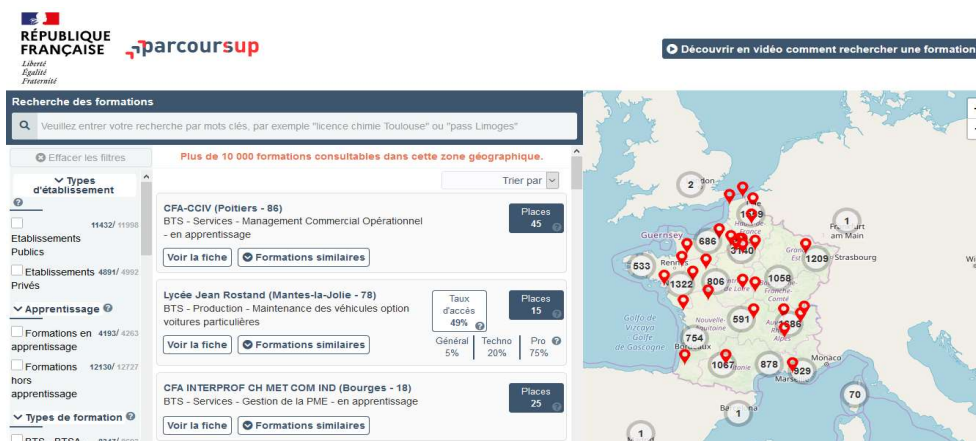
- **Des formations non sélectives** : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)
- **Des formations sélectives** : classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, formations en apprentissage, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport...
- **Des informations utiles à consulter sur la fiche formation** : le statut de l'établissement (public/privé) ; la nature de la formation (sélective /non sélective) ; les frais de scolarité ; les débouchés professionnels et possibilités de poursuite d'études

Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > prendre contact avec les établissements

Des outils pour préparer votre projet d'orientation



Terminales2021-2022.fr : retrouvez toutes les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations, les métiers



Parcoursup.fr :

- Le moteur de recherche Parcoursup
- un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation et un lien vers le site de votre Région (20 janvier 2022)

LE BON REFLEXE : S'INFORMER, SE RENSEIGNER



Live Parcoursup : Programme à retrouver sur Parcoursup.fr

Echanger avec des professionnels dans votre lycée

- Votre professeur principal
- Les Psy-En

Echanger avec les formations

(contact et dates à retrouver sur Parcoursup)

- Responsables de formations et étudiants ambassadeurs
- Lors des journées portes ouvertes et salons virtuels avec conférences thématiques

Consulter les ressources en ligne de nos partenaires

(accessibles gratuitement depuis la page d'accueil Parcoursup)

2

20 Janvier 2022 → 29 Mars 2022 → 7 Avril 2022 Je m'inscris pour formuler mes vœux & finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 20 JANVIER AU 29 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Mardi 29 mars 2022 : dernier jour pour formuler mes vœux.

JEUDI 7 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.

FÉVRIER - MARS

2^e conseil de classe : chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

S'inscrire sur Parcoursup

- > **Une adresse mail valide et consultée régulièrement** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

- > **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) ou **INAA** (en lycée agricole) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat
- > **A noter pour les lycées français à l'étranger** : l'établissement fournit l'identifiant à utiliser pour créer son dossier

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : vous pouvez également renseigner votre mel et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.

- > Jusqu'à **10 vœux et 10 vœux supplémentaires** pour des formations en apprentissage
- > Possibilité de faire **des sous-vœux pour certaines filières** (classes prépa, BTS, BUT, école de commerce, d'ingénieurs, IFSI...)
- > **Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité)** : une réponse est apportée pour chaque vœu formulé
- > **La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- > **Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle** (elle ne connaît pas les autres vœux formulés par les candidats)
- > **Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente** et qui l'intéressent davantage

Récapitulatif des éléments transmis à chaque formation

- > le projet de formation motivé
- > les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > la rubrique « **Activités et centres d'intérêt** », si elle a été renseignée
- > la **fiche Avenir** renseignée par le lycée
- > Des informations sur votre **parcours spécifique** (sections européennes, internationales ou bi-bac) ou **votre participation aux cordées de la réussite** (seulement si vous le souhaitez)

> Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :

- **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français (pour les lycéens généraux et technologiques)
- **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1^{er} et 2^e trimestres (ou 1^{er} semestre), notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité (pour les lycéens généraux et technologiques)

Nouveauté 2022 : vos résultats au baccalauréat mieux pris en compte

3

2 Juin 2022 → 15 Juillet 2022

Je reçois les réponses des formations & je décide

JEUDI 2 JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

JEUDI 23 JUIN

La **phase d'admission complémentaire** est ouverte. Jusqu'au 14 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.

MARDI 5 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



À PARTIR DU 1^{er} JUILLET

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

VENDREDI 15 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.



- > **Prendre connaissance du calendrier 2022**, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure
- > **Ne pas attendre la dernière minute** pour préparer son projet d'orientation : explorer le moteur de recherche des formations, consulter les fiches des formations qui vous intéressent
- > **Echanger** au sein de votre lycée et profiter des opportunités de rencontres avec les enseignants et responsables du supérieur : salons d'orientation, Lives Parcoursup, journées portes ouvertes
- > **Préparer les éléments pour créer votre dossier Parcoursup à compter du 20 janvier** et veiller à renseigner les coordonnées de vos représentants légaux pour qu'ils puissent suivre votre dossier
- > **Faites les vœux pour des formations qui vous intéressent, pensez à diversifier vos vœux en consultant les informations disponibles sur Parcoursup.fr et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**

Des services pour vous informer et répondre à vos questions tout au long de la procédure

- > **Le numéro vert (à partir du 20 janvier) : 0 800 400 070** (Numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur Parcoursup.fr)
- > **La messagerie contact** depuis le dossier candidat
- > **Les réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils :**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

